



Le journal du cycliste urbain

n°122 Printemps 2014

Sommaire

- p. 2: Edito du Président
- p. 3: Compte-rendu de l'AG 2014
- p. 4: Nouveaux membres du CA
- p. 5 & 6: Pendant ce temps... à Strasbourg
- p. 7: Bilan municipales
- p. 8 & 9: Des potelets dangereux rue Alsace
- p. 10 à 13: Revue de presse
- p. 14: Compte rendu manifestation
- p. 15: Congres FUB
- p. 16: AYAV
- p. 17: Balade du dimanche - 27 Avril
- p. 18: AF3V rando millitante
- p. 19: Balade n°76 - Pamiers-Mirepoix
- p. 20: Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : janvier 2014

A l'heure où vous lisez cet édito l'équipe municipale aura plus ou moins changé, espérons que les six années qui viennent soient riches de projets vélos et piétons et que la ville qui se dessine soit apaisée et aimable pour nous ! Quel que soit le résultat, nous travaillerons avec l'équipe en place pour proposer et peser sur les choix politiques. J'espère que cette collaboration sera fructueuse et sincère. Vos 15 membres du CA, eux déjà élus depuis plus d'un mois, sont en tout cas motivés et en ordre de marche !

Mais le mois de mars aura aussi été synonyme de pic de pollution, de manière préoccupante. Voilà qui est rare à cette période et qui a valu une timide tentative de circulation alternée dans la capitale, ce n'était pas arrivé en France depuis 1997. Mais pour la première fois, le vélo était montré en exemple dans certains médias et même comme une solution de choix les jours de pollution : on respire moins de particules fines qu'en voiture et l'on n'en produit pas !

Il est vrai que le Plan d'Action pour les Modes Actifs (PAMA, aussi appelé plan vélo) a été dévoilé le 5 mars. La petite reine y était ainsi à l'honneur. Les 25 mesures restent à mettre en place, on y a trop lu les mots études, expérimentation, calmant quelque peu nos ardeurs mais ne boudons pas notre plaisir ! L'indemnité kilométrique (0,25 €/km) pour aller au travail à vélo était inespérée même s'il s'agit d'une expérimentation sans aucun engagement financier pour l'Etat et aucune contrainte ou contrepartie pour les entreprises volontaires. Mais maintenant que le processus est engagé il faut transformer l'essai et l'on compte sur vous pour solliciter votre employeur pour qu'il participe à ce test. Profitez d'AYAV du 19 mai au 6 juin prochain pour en parler, on compte sur vous !

Une autre mesure satisfaisante est l'augmentation des amendes pour stationnement sur aménagements cyclables et piétonniers de 35 à 135€ (à priori à l'automne). Nous l'avons annoncé au cours de la manif du 15 mars qui fut un succès avec l'Association des Paralysés de France. Notre travail collaboratif est complémentaire et certainement amené à se poursuivre !

Enfin un gros rendez-vous se profile. Le congrès de la FUB et son AG du 23 au 25 mai. Un week-end festif entre balades nocturnes, journées d'études et

studieuses et fête du vélo sous le signe vélo et jeunesse. L'occasion de rencontrer nos amis associatifs venus de toute la France, de partager nos difficultés et nos satisfactions dans une ambiance chaleureuse et militante ! Il y aura aussi besoin de main- d'oeuvre, on compte aussi sur vous !
Joyeux printemps !



Sébastien Bosvieux
Président de l'association 2 pieds 2 roues

compte rendu

Assemblée générale 2014

Un joli cadre pour cette Assemblée Générale 2014 ! La salle du Sénéchal n'affichait pourtant pas complet pour ce rendez-vous annuel avec nos adhérents. Les 45 personnes (+ 26 procurations) présentes étaient tout de même attentives et intéressées par un compte rendu d'une année 2013 riche et vivante, l'année de notre évolution en Deux pieds deux roues.

Si le bilan est varié et dense, je tenais à souligner la réduction des actions de terrain, en particulier liées à des aménagements. Il est important que l'association reste au contact des adhérents et leur propose des rendez-vous. C'est pour cela que j'ai aussi proposé de faire évoluer nos relations avec la collectivité : constituer des groupes par pôles techniques (au nombre de 8) où les adhérents connaissent bien les lieux, puissent suivre les projets et organisent une fois par an une réunion technique avec les responsables du pôle technique pour pousser des projets et faire part de leurs avis et remarques. Deux rendez-vous seraient conservés avec les services centraux pour les projets structurants et la politique cyclable plus globale.

Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire ci-joint et nous le renvoyer !

Des remarques de la salle ont également été formulées quant au partage de l'espace et à la cohabitation piétons et cyclistes. Le respect des uns envers les autres pour un vrai partage est notre volonté. Les cyclistes doivent accepter de rouler moins vite et doivent s'adapter aux piétons, ce dernier devant lui aussi faire preuve d'attention. Cela amène bien évidemment à s'organiser sur notre nouvelle compétence de défense et de promotion de la marche à pied. Si une approche transversale des dossiers est souhaitable, nous devons acquérir les compétences dans ce domaine, les connaissances et tisser des liens avec les associations de personnes à mobilité réduite.

A nouveau, si cette mission vous intéresse, faites-le nous savoir via le papier ci-joint.

Côté financier, Bernard Cély a détaillé les dépenses 2013 et les prévisions 2014. Suite à l'arrêt de la subvention de la CARSAT pour Allons Y A Vélo et aux réponses négatives reçues aux demandes 2014, une ponction de 2500€ sur le budget de l'association est présentée. En 2014, nous serons en négatif et devons piocher dans le livret de l'association.

Les bilans moraux et financiers sont adoptés à l'unanimité. L'AG se poursuit par une présentation de la politique cyclable à Strasbourg puis par un débat avec les candidats aux élections municipales, au sujet des modes actifs bien sûr !

Pour réfléchir ensemble à notre organisation quant à la défense des intérêts des piétons et à la promotion de ce mode de déplacement :

Rendez-vous mercredi 16 avril à 18h au local
(5 av Collignon – accessible aux personnes handicapées)

Merci à tous de votre participation !

Sébastien Bosvieux

Composition du CA 2014

Lors de cet AG, puis lors de la réunion du CA du 26 février 2014 ont été élus à l'unanimité :

Président : Sébastien Bosvieux

Vice-président(e)s :

- **délégué Partenariats** : Vincent Bernatets
- **délégué formulaire Vélobs** : Théophile Rascagnères
- **délégué Véloroutes, Voies Vertes et Train + Vélo** : Julien Savary
- **déléguée Allons-y à vélo** : Sophie Valcke
- **délégué Manifestations, actions médiatiques et communication médias** : Florian Jutisz

Trésorier et responsable Antennes : Bernard Cely

Secrétaire : Marie-Rose Soula

Membres du CA :

Jean-Louis Charpentreau
Nathalie Habert
Jean-Claude Coustel
Guillaume Crouau
Simon Barberio
Monik Maurin
Pierre Virlogeux

actu

Pendant ce temps là du côté de Strasbourg...

A l'occasion de l'AG de l'association, Grégory Delattre nous a présenté la politique cyclable dans la capitale alsacienne. En voici un aperçu. Vous pouvez retrouver plus d'infos ainsi que des articles sur Toulouse sur le site : <http://www.ibikestrasbourg.com/>

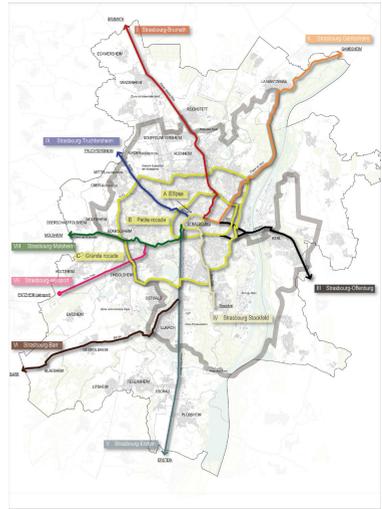
Depuis 1978 et le premier schéma directeur vélo, le réseau cyclable de l'agglomération s'est progressivement constitué pour atteindre fin 2013, 580 km d'aménagements grâce à un engagement moyen de près de 5 millions d'euros par an. Avec 8 % des déplacements réalisées à vélo en 2009 (14% sur le centre ville élargi), Strasbourg est la ville française où le vélo est le plus utilisé, même si elle reste loin de ces voisines rhénanes de Bâle, Karlsruhe ou Freiburg où plus de 20 % des déplacements sont réalisés à vélo...

Afin de mesurer plus finement la pratique du vélo et son évolution, la Communauté Urbaine (CUS) s'est équipée depuis 2008 d'une trentaine de boucles de comptages automatiques. Elles enregistrent une croissance annuelle moyenne du trafic de près de 5%. En automne 2013, un totem compteur a été installé afin d'afficher en temps réel le nombre de cyclistes qui passent quotidiennement sur l'une des principales pistes de l'agglomération.

Même si certains grands axes restent encore vierges d'aménagements cyclables, l'agglomération propose un réseau dense et relativement bien maillé. Si bien qu'il devenait nécessaire de hiérarchiser ce réseau. Pour cela, un réseau cyclable structurant répondant aux critères de service des « autoroutes à vélo » hollandaises et danoises est en cours de réalisation.

Nommé Vélostras, ce réseau propose 12 itinéraires (9 radiaux et 3 de rocades) qui reposent principalement sur des aménagements déjà existants. Certains seront néanmoins à réaménager pour répondre aux normes attendues pour Vélostras. Les maillons manquants de ce réseau seront également progressivement aménagés jusqu'en 2020 afin d'offrir une continuité d'itinéraire.

Aperçu du réseau Vélostras ci contre



En complément pour faire évoluer l'infrastructure, adapter la réglementation et diminuer l'accidentologie, Strasbourg expérimente des aménagements en accord avec la DSCR (Délégation à la sécurité et à la circulation routière) et le CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, anciennement CERTU). Après le cédez-le-passage cycliste aux carrefours à feux et les sas cyclistes sans couloir d'approche, aujourd'hui officialisés ou en voie de l'être, elle teste aujourd'hui :

- des amendes minorées pour les cyclistes pour une dizaine d'infractions de 4^e catégorie au Code de la route (passage au feu rouge, circulation en sens interdit, usage d'un téléphone portable au guidon...)
- très prochainement une nouvelle signalisation pour les piétons et cyclistes sur 4 carrefours (visuel de la future signalisation pour piétons et cyclistes qui sera expérimentée à Strasbourg ci contre)



Le stationnement est un deuxième grand axe de la politique cyclable de l'agglomération strasbourgeoise, notamment le stationnement public. Depuis 2008, la collectivité tient son objectif d'implanter 1200 nouvelles places vélo par an sur l'espace public. Une trentaine de vélo parcs offrant de 20 à 40 places sont implantés à proximité de stations tram. De même, les 14 gares TER situées sur le territoire de la CUS proposent des véloparcs. La gare centrale dispose de près de 2300 places de stationnement réparties en plusieurs localisations dont un parking souterrain payant de 850 places.



Strasbourg dispose de 4 associations cyclistes. Le CADR 67 gère la maison des cyclistes, lieu d'information et d'échanges. Le siège de la FUB, fédération nationale des cyclistes urbains, est implanté au second étage. Bretz'selle créée en 2011, l'un des deux ateliers d'autoréparation de l'agglomération se situe juste à côté tandis que la Vélostation plus ancienne se situe au cœur de Neudorf.

En 2010, Strasbourg inaugure Velhop. Ce système de vélo en libre service fonctionne de manière différente que les systèmes classiques comme Vélo'v à Lyon ou Vélib à Paris, villes qui n'ont pas ou peu d'usage du vélo. Il s'articule autour de 18 stations automatiques implantées sur l'agglomération qui proposent des Vélhop en courte durée qu'il faut ramener dans

la station d'origine. En complément, il est possible de louer des vélos en moyenne ou longue durée dans les 5 boutiques de l'agglomération ainsi que des vélos pour enfants ou des remorques. Depuis début 2014, Vélhop propose des vélos électriques en location longue durée, des tandems et très bientôt un triporteur.



Cette présentation n'est pas exhaustive, elle introduit les trois principaux axes de la politique cyclable de la CUS qui s'articulent avec la politique globale de mobilité. Toutes ces actions participent à atteindre l'objectif affiché par le dernier schéma directeur de doubler la part modale du vélo dans l'agglomération en 2025.

Grégory Delattre et SB

actu

*Dossier municipales 2014:
l'association force de proposition*

Depuis l'été dernier, nous avons travaillé à l'élaboration d'un projet global exposant notre vision de l'agglomération Toulousaine à l'horizon 2020. Ce travail, effectué dans l'optique des élections municipales 2014, a été positif à bien des égards.

● ● ●

Premier intérêt : pour nous, associatifs, lever la tête du guidon et prendre le temps de réfléchir à la direction dans laquelle nous voulons aller. Avoir un dossier complet permet de réfléchir à tous les aspects de l'alter-mobilité et renforce notre crédibilité et notre statut de partenaire sérieux et constructif.

Deuxième intérêt : influencer les programmes. Notre projet a été dévoilé en octobre, alors que les programmes électoraux étaient en cours d'élaboration. Les différents candidats ont donc pu l'intégrer à leur programme. Cet aspect est difficilement quantifiable, et très variable suivant la sensibilité des listes, mais nous avons nécessairement incité les candidats à réfléchir à la question.

Troisième intérêt : avoir des éléments concrets pour voter. Nous avons envoyé en décembre à toutes les listes déclarées un questionnaire très complet les invitant à se positionner précisément sur un certain nombre de points. Le but étant de tester la motivation réelle vis-à-vis des modes actifs (le questionnaire étant long à compléter, une réponse complète montrait que la liste souhaitait y consacrer du temps), et d'éviter des réponses trop générales. Les réponses publiées sur notre site internet ont servi de guide à l'électeur pour lequel le développement des modes actifs est important. Plus de 1200 personnes ont été visualiser cette page, preuve de l'intérêt qu'elle représente.

Quatrième intérêt : rencontre les candidats lors d'une réunion publique. L'AG, idéalement positionnée à un mois des élections, a été l'occasion de rencontrer les candidats, et de faire parler des modes actifs. 7 listes étaient présentes sur les 10 déposées. Nous avons du gérer au plus juste les temps de paroles de chacun des candidats, avec 12 minutes de présentation et 10 minutes de questions/réponses, l'ordre de passage étant tiré au sort. Les personnes présentes ont ainsi pu juger du sérieux des différentes listes. Se sont ainsi succédées :

- La liste conduite par Pierre Cohen (PS, PCF, PRG, MRC, POC), et représentée par lui-même
- La liste conduite par Elisabeth Belaubre et représentée par elle-même
- La liste conduite par Jean-Luc Moudenc (UMP, UDI, Modem, MPF, DLR, RS), représentée par Jean-Michel Lattes
- La liste conduite par Antoine Maurice et Michèle Bleuse (EELV, parti pirate), représentée par Michèle Bleuse
- La liste conduite par Christine de Veyrac, représenté par un ami non candidat (!)
- La liste conduite par Jean-Christophe Sellin (Parti de Gauche, PCOF, GA, CA, FPASE), représentée par Dominique Liot
- La liste conduite par Jean-Pierre Plancade, représentée par Nicolas Cazian

A l'heure où vous lirez ces lignes, les élections seront passées. Veillons maintenant à ce que les engagements pris par le nouveau maire soient tenus !

Florian Jutisz

Potelets dangereux rue Alsace : Deux Pieds Deux Roues demande leur suppression ou leur remplacement par des potelets flexibles

Voici la lettre adressée le 26 décembre 2013 à P. Cohen, Maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole (extraits):

« L'Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) se réjouit de l'aménagement actuel de la rue Alsace-Lorraine qui fait de cet axe une zone de circulation réservée aux modes actifs de déplacement, la marche à pied et la bicyclette. Par ce courrier, elle vous demande de modifier des éléments de mobilier urbain qui ont été installés pour interdire la circulation automobile, mais qui s'avèrent, à l'usage, dangereux pour les piétons et les cyclistes qu'ils sont censés protéger.

Il s'agit de quatre rangées de potelets métalliques qui barrent la rue Alsace-Lorraine, successivement, en venant de la rue de Metz :

- 1- Au droit de la rue Lapeyrouse
- 2- Au droit de la rue du Poids de l'Huile côté amont
- 3- Au droit de la rue du Poids de l'Huile, côté aval ou square
- 4- Au droit de la rue Lafayette, côté amont ou square.

Les potelets de la 2ème rangée (au droit de la rue Lapeyrouse) ne sont écartés que de 1,20m, et ne respectent donc pas les normes d'écartement demandées pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (espace de 1,40m). Pour les quatre rangées, il s'agit de potelets métalliques en fonte, rigides et pleins, de faible hauteur (0,90m), sans coloration différente en partie supérieure.

Ces potelets ne sont pas bien visibles car ils sont trop bas (0,90m) et de couleur sombre et uniforme sur un sol lui-même sombre: ils ne respectent pas les préconisations de hauteur et de visibilité pour les personnes mal voyantes (hauteur minimale 1,20m, partie supérieure de couleur contrastée, visibilité-contraste par rapport au fond).

Ces potelets sont rigides, et leur « tête » est anguleuse et pas arrondie : ils sont donc dangereux en cas de choc par des piétons, personnes à mobilité réduite, ou cyclistes, adultes ou enfants.

Lors des périodes de forte fréquentation piétonne, ces potelets métalliques sombres, monocolores et bas, sont quasiment masqués par les piétons eux-mêmes : cela augmente les risques de chocs de ces potelets par des piétons, des personnes à mobilité réduite, et des cyclistes.

Pour supprimer les dangers potentiels des potelets actuellement en place, l'Association Deux Pieds Deux Roues vous demande de supprimer ces quatre rangées de potelets métalliques, et de les remplacer par une signalisation.



C'est la solution la plus simple et qui supprime totalement tout risque de chocs avec ce mobilier urbain. C'est aussi la solution la meilleure au niveau de l'esthétique urbaine.

À défaut de suppression des potelets, l'Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) vous demande de réduire les dangers potentiels des potelets en les remplaçant par des potelets « aux normes accessibilité » et « flexibles » afin de diminuer la dangerosité en cas de choc.

Cela implique des potelets : Espacés d'au moins 1,40m dans l'axe ; De hauteur minimale 1,20m ; Avec une partie supérieure de coloration différente ; Avec une partie supérieure arrondie ; Avec un matériau innovant permettant d'avoir des potelets flexibles dits « à mémoire de forme », qui plient en cas de choc, ce qui atténue la gravité des blessures des piétons et cyclistes.

Une solution intermédiaire pourrait être la suivante :

- 1- Supprimer la deuxième rangée (au droit de la rue du Poids de l'Huile côté amont), qui est inutile si la première rangée (au droit de la rue Lapeyrouse) est maintenue ;
- 2- Supprimer la 4ème rangée (au droit de la rue Lafayette, côté amont ou square), qui est inutile si la troisième rangée (au droit de la rue du Poids de l'Huile, côté aval ou square) est maintenue.

Dans le cas où cette solution intermédiaire serait retenue, les potelets des 1ère et 3ème rangées (maintenues) devraient être remplacés par des potelets décrits précédemment : aux « normes accessibilité » et « flexibles à mémoire de forme ». Nous joignons à ce courrier deux documents sur les normes accessibilité (pour les potelets) et sur l'intérêt du mobilier urbain flexible.



Veuillez agréer, ... »

Julien Savary

BN *La reprise !*

Visitez:

<http://bntoulouse.wordpress.com>



La dépêche - 22 février 2014

Vélo : les candidats au banc d'essai

l'essentiel ▼ L'association Deux pieds Deux roues reçoit les candidats au Capitole cet après-midi, lors d'une réunion publique. Voici les premiers engagements des candidats.

Dans la course au Capitole, les transports font l'objet de nombreuses propositions : deuxième rocade, troisième ligne de métro, ouverture du métro jusqu'à trois heures du matin... Le vélo, lui, arrive après. « La campagne est assez décevante jusqu'à présent, déplore Sébastien Bosvieux, président de l'association Deux pieds Deux roues (ex-association Vélo). Il y a beaucoup de bonnes intentions, mais peu d'engagements fermes. »

« Campagne décevante »

Suite à la diffusion de son document de propositions fin 2013, l'association a reçu trois réponses. Le candidat écologiste Antoine Maurice s'est logiquement montré le plus volontaire, en « étant d'accord avec presque tout » ce que propose l'association. Il s'engage notamment à doubler le budget alloué aux modes actifs, et à désigner un vice-président en charge des modes actifs à Toulouse Métropole. « La réponse de Jean-Luc Moudenc (UMP) a eu le mérite de la franchise, raconte M. Bosvieux. Pour lui, le vélo a été un



La piste cyclable du quai Lombard est entrée en service au printemps 2013. / Photo DDM, Thierry Bordas

enjeu de la campagne précédente. Il a été bien développé, mais il ne faut pas le sacraliser, a-t-il dit ». L'ancien maire indique tout de même sur son site internet qu'il veut développer un réseau express vélo, créer des parkings, et de nouvelles pistes cyclables. Pour le sortant Pierre Cohen (PS), il s'agit de poursuivre la politique engagée depuis 2008, avec 200 km de pistes cyclables en plus d'ici 2020 (« c'est très ambitieux », selon M. Bosvieux) et « faciliter le stationnement vélo ».

Jean-Christophe Sellin (Front de gauche) est resté « assez vague »,

revendiquant de manière globale la « diminution de la place de la voiture ». Il a tout de même proposé de « pouvoir charger des vélos à l'arrière des bus ou du tramway » ou le passage en régie publique du service VéloToulouse. Élisabeth Belaubre propose un « service de location de vélos longue durée pour les étudiants et jeunes travailleurs ». Pour les autres, rien ou presque jusqu'ici. La réunion publique de cet après-midi sera l'occasion de mettre le vélo au centre de toutes les préoccupations.

C. Dm.

CET APRÈS-MIDI À 16 H 30

Cet après-midi, de 16 h 30 à 20 heures à la salle du Sénéchal (17 rue de Rémusat), l'association Deux pieds Deux roues reçoit sept des dix candidats aux élections municipales à Toulouse, dont le maire sortant Pierre Cohen. Ils exposeront chacun leur programme « vélo » pendant 12 minutes, et répondront aux questions du public pendant 10 minutes, dans la foule. L'entrée est libre.

LES PROPOSITIONS « CHOCS » DES CYCLISTES

L'association Vélo, forte de ses 900 adhérents, veut peser de tout son poids dans les élections municipales, le mois prochain. Elle a remis à tous les candidats son carnet de propositions, disponible sur son site internet. En voici quelques-unes. **Suppression totale du trafic de transit dans l'hypercentre**, avec en particulier la fermeture du Pont Neuf aux véhicules motorisés (hors bus et urgences) et le réaménagement de l'axe rue de Metz- rue de la République. **Réaménagement du canal**

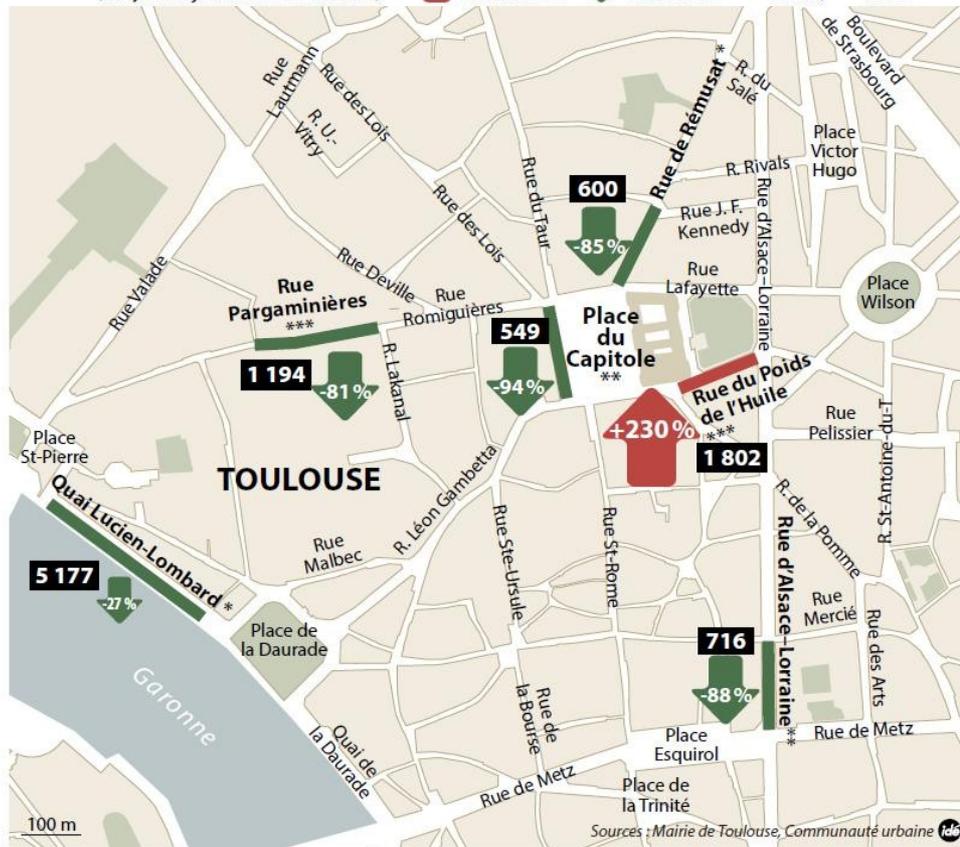
du Midi en voie verte sur les deux rives. Le canal du Midi doit être réaménagé en voie verte sans interruption ni obstacles ou chicanes, en réservant une de ses rives aux modes actifs. **Réserver le parking du Capitole aux riverains.** Le parking du Capitole doit être rapidement fermé à la clientèle générale pour être réservé aux riverains, afin de finaliser la piétonnisation du Capitole. **Couverture de la rocade entre la route de Narbonne et le canal du Midi.** Cette

section pourrait être facilement couverte, à l'image de ce qui se fait actuellement sur le périphérique parisien. Cette section couverte pourrait être aménagée en espaces verts parcourus par une voie verte. **Limitation à 30 km/h de l'ensemble de l'agglomération, sauf voies rapides et certaines pénétrantes.** 30 km/h doit devenir la vitesse par défaut dans notre agglomération, et des vitesses supérieures ne doivent être autorisées que là où c'est vraiment nécessaire.

La chute du trafic au centre-ville

L'évolution du trafic routier depuis la piétonisation du Capitole

x Comptage de septembre 2013 (moyenne journalière ouvrable) **+x** Évolution en hausse **+x** Évolution en baisse par rapport à * 2012, ** 2007, *** 2006



repères

600

VOITURES > Rue de Rémusat. La circulation a été ramenée à 600 voitures à l'extrémité de la rue de Rémusat, côté place du Capitole. C'est six fois moins qu'il y a un an. Les comptages ont été effectués en septembre et octobre 2013.

LA SUITE DU PROJET BUSQUETS

Architecte et urbaniste en charge du réaménagement du centre-ville toulousain commandé par la mairie, Joan Busquets travaille à présent sur le bas de la place Saint-Pierre. La création de vastes escaliers tournés vers la Garonne doit s'achever en février, mars. Puis viendra le début des travaux du haut de la place. Dans le cadre de l'actuel mandat, deux autres projets font l'objet d'études : l'aménagement du parvis de la future école d'économie au Bazacle et de l'axe Bayard, Bel-fort, Caffarelli.

Pas moins de PV avant les élections

l'essentiel ▶ Le nombre de procès-verbaux de stationnement ne baisse pas à l'approche des municipales. Un chiffre record de PV a même été enregistré au mois de février.

La mairie de Toulouse n'a pas peur de se mettre les automobilistes à dos, à trois semaines du premier tour des élections municipales. Un pic de distribution de PV a même été enregistré en février : 24 800 infractions au stationnement ont été enregistrées. Il y en avait eu 20 600 en janvier, et 19 000 seulement en février 2013, selon la mairie.

Les raisons de cette « poussée » de février ? Depuis un mois, les 50 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont affectés à un seul des six secteurs de la ville. La ville est mieux quadrillée, et les secteurs mieux connus des agents. Autres facteurs de hausse des PV : la mairie a décidé de verbaliser davantage les voitures garées sur les pistes cyclables. Et depuis un an environ, les ASVP sont munis de verbaliseurs électroniques, plus efficaces. « La réorganisation par secteurs permet de mieux encadrer les ASVP, et leur permet d'être plus efficaces, explique Jean-Pierre Havrin, adjoint à la sécurité.



Les agents sont équipés de machines pour verbaliser plus efficacement. / Photo DDM Illustration, E.G.

La ville est mieux quadrillée

Les ASVP sont sous la supervision d'agents de la police municipale, en charge de chaque secteur. Ils sont ainsi mieux identifiés par la population. Ils connaissent mieux leur territoire, et c'est plus valorisant pour chacun d'eux. Ils font aussi remonter davantage de problèmes ».

Le fléau du stationnement sur les pistes cyclables a été pris à bras-le-corps par la mairie. « La politique cyclable de la ville était réduite à néant dans cer-

tains secteurs, à cause de l'incivilité de certains », explique Jean-Pierre Havrin. Munis de leurs verbaliseurs électroniques équipés de la géolocalisation, les policiers municipaux et les ASVP peuvent intervenir plus rapidement et efficacement sur des lieux d'infractions. « Cette nouvelle organisation par secteurs est en expérimentation, mais les premiers retours du terrain sont positifs. On rétablit un relationnel avec les usagers », réagit un porte-parole des ASVP toulousains.

C. Dm.

Le chiffre

24 800

PV DE STATIONNEMENT > en février à Toulouse. À trois semaines des élections, pas question de relâcher la pression sur le stationnement gênant ou abusif. Ce chiffre est même en nette augmentation par rapport à février 2013 (19 000 PV distribués).

compte rendu

Manifestation

Halte au stationnement sauvage sur les trottoirs et les aménagements cyclables : une belle manifestation !

Le 15 mars dernier, nous avons organisé notre « traditionnelle » manifestation pour lutter contre le stationnement sauvage des voitures, dans le cadre de la semaine nationale « respectez les cyclistes » organisée par notre fédération, la FUB.



Cette manifestation, la première depuis l'élargissement de nos objectifs à la défense de la marche à pied, était justement une belle opportunité de montrer que les intérêts sont convergents entre les piétons et les cyclistes. Les personnes à mobilité réduite étant elles aussi largement gênées par le stationnement sauvage, nous avons décidé de contacter l'Association des Paralysés de France (APF), afin de leur proposer d'organiser ensemble cette manifestation.

Notre initiative a été très bien perçue par la représentante départementale de l'APF, Odile Maurin, militante énergique, qui a largement contribué à faire de cette manifestation commune un succès.

Nous étions ainsi une soixantaine de piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes à défiler ensemble pour demander le respect des trottoirs et des aménagements cyclables, encadrés par la police municipale à vélo !

Cette manifestation, première du genre, a reçu un très bon écho médiatique. La collaboration avec l'APF s'est avérée fructueuse, et nous incite à reproduire ce type d'initiative.

Une excellente nouvelle a par ailleurs précédé la manifestation, puisque l'état a annoncé dans son plan action pour les mobilités actives (PAMA) le passage de l'amende pour stationnement sur trottoirs et aménagements cyclables de 35 à 135€, avec entrée en application à l'automne. Cette amende majorée devrait inciter un peu plus les automobiles à respecter nos espaces de circulation.

Rendez-vous l'an prochain pour faire un premier bilan de cette mesure, et, rêvons un peu, rendre notre manifestation inutile !

Florian Jutisz

La FUB sera à Toulouse les 23-24-25 mai 2014 pour son congrès national co-organisé par la FUB-Maison du vélo-2 Pieds 2 Roues.

Le congrès de la FUB, c'est quoi ? C'est le **vendredi 23** un temps fort national, la Journée d'Étude "Génération vélo". Elle réunira plus de deux cents personnes parmi lesquelles des élus, des techniciens, des experts et des représentants du monde associatif : la réflexion portera sur les comportements et choix de mobilités des jeunes. Le **samedi 24** sera consacré à l'AG de la FUB où une partie des 189 associations françaises affiliées à la FUB participera. Et le **dimanche 25** sont proposés aux congressistes des « bike-dating » le matin, sortes de mini- forums de discussion liés au vélo. Vous trouverez le détail du congrès sur le site de la FUB <http://www.fubicy.org/>.

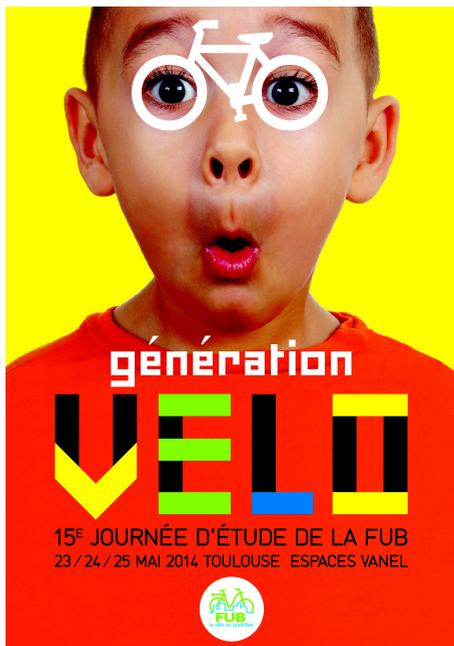
Lors de ce congrès, différents temps d'animation ponctueront le congrès : vendredi soir balade nocturne départ 20h30 place Saint-Sernin organisée par 2 pieds 2 roues et en présence de la compagnie bebibop qui mettra le feu dans les rues toulousaines. Samedi soir, soirée festive pour les congressistes à la Maison du Vélo avec le groupe Uncle Joe. Et le dimanche ce sera la fête du vélo toulousaine, ouverte à tous et organisée par la Maison du vélo, au grand-rond à partir de 12h00. Venez nombreux. Le programme est en cours d'élaboration. La fête du vélo aura lieu en cohabitation avec l'événement municipal Sport et Santé.

Pour l'organisation de ce temps fort des associations 2 pieds 2 roues et maison du vélo, nous avons besoin d'aide.

Si vous voulez accueillir un ou des congressistes chez vous, envoyez un mail à **Monik Maurin: monikmaurin@free.fr**.

Nous aurons besoin de bonnes volontés en amont et pendant l'événement. Pour cela, le **jeudi 10 avril à 19h30** à la maison du vélo (12 boulevard Bonrepos) nous organisons la soirée des bénévoles : nous vous expliquerons les besoins et vous pourrez consacrer un peu de votre temps pour que cette fin de mai soit une réussite. Nous comptons sur vous.

A très bientôt.



AYAV

Du 19 mai au 6 juin 2014, «Allons-y à Vélo» fête ses 10 ans et l'indemnité kilométrique vélo !



Pour ses 10 ans, AYAV innove et se déroulera sur 3 semaines du 19 mai au 6 juin 2014 pour inclure à la fois les dates du congrès de la Fubicy à Toulouse (du 23 au 25 mai), celle de la Fête du Vélo le 25 mai et la semaine Vélo de l'Éducation Nationale (du 2 au 6 juin, voir <http://eduscol.education.fr/semaine-du-velo>). Trois semaines d'Allons-Y A Vélo, c'est bien, vu que de toutes façons, c'est toute l'année que nous devrions y aller à vélo!

L'objectif pour les 10 ans d'AYAV est d'atteindre le chiffre magique de 100 entités participantes. Son principe est simple et reste inchangé : chaque cycliste, régulier ou occasionnel, est invité à organiser des animations locales dans son entité (école, entreprise, administration,...) pour inciter tous et chacun à utiliser le vélo comme moyen de transport quotidien! Et notez que le site web d'AYAV allonsyavelo.le-pic.org est à jour et que vous pouvez vous inscrire pour 2014 grâce au formulaire en ligne (voir la rubrique « AYAV cette année » et « Inscription et retour challenge » !

De plus, cette année, AYAV encourage les entreprises à se porter volontaire pour tester « l'indemnité kilométrique vélo ». En effet, une des propositions en faveur du vélo décrite dans le cadre du Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA) dévoilé par le ministre des transports le 5 mars dernier (voir <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Dossier-de-presse-Plan-d-actions.html>) vise la mise en place d'une indemnité kilométrique de 0,25 €/km versée par l'employeur aux salariés. Le plan précise que l'indemnité kilométrique vélo (IKv) doit d'abord être expérimentée auprès d'entreprises volontaires afin de vérifier la réalité de son effet incitatif. Le cahier des charges de l'expérimentation n'a pas encore été validé mais les entreprises intéressées peuvent contacter directement la présidente de la FUB Geneviève Laferrère, (gelaferriere@yahoo.fr). Pour l'instant, il suffit de transmettre le nom et l'adresse de l'entreprise (bien entendu sans engagement ferme) à laquelle la FUB adressera plus tard un courrier avec le cahier des charges de l'expérimentation lorsque celui-ci aura été validé. Si cette expérience vous intéresse, n'hésitez pas ! Nous avons besoin de vous pour avancer sur ce sujet capital et « forcer » les ministres et parlementaires, chiffres d'expérimentations à l'appui, à reconnaître les bienfaits d'une pratique régulière du vélo pour les trajets domicile-travail, principe même d'Allons-Y A Vélo!

Toutes les informations sur AYAV sont disponibles à :

<http://allonsyavelo.le-pic.org/>

Sophie Valcke

balades du dimanche

Dimanche 27 avril: Confluent Ariège-Garonne

Boucle d'environ 40km -
Parcours assez facile
Vélos vtc et vtt (on empruntera des chemins de terre)
Départ du Port Saint-Sauveur à 10 heures
Boucle d'environ 40km



Cette balade nous permet de traverser plusieurs types de paysages, - canal du midi – Haut des coteaux de Pechbusque d'où nous voyons d'un côté les Pyrénées, de l'autre Toulouse, les ramiers de Portet, de Lacroix Falgarde – les berges de l'Ariège et de la Garonne – le superbe site du confluent où nous piqueniquerons si le temps nous l'autorise.

Nous monterons par paliers au dessus d'Auzeville – la balade en sera facilitée.

Un petit entraînement et un vélo équipé de vitesses et de bons freins vous permettront de suivre cette balade agréable et printanière.

Pensez à emporter votre bouteille d'eau et votre gilet fluo pour les passages difficiles.

On rejoint Ramonville par le canal jusqu'à la ferme des Cinquante. On quitte le canal par la D35 en direction d'Auzeville- Après la traversée de la D113, montée sur 300m par l'Avenue des Suisses , D79A Merville , D95, Joli chemin des crêtes – Pechbusque - D4B, descente vers la D4 (!circulation dense), jusqu'au parc du confluent de l'Ariège-Garonne où nous pique niquerons.

14h on repart vers le ponton sur l'Ariège puis traversée des jardins de Lacroix Falgarde - D4F traversée de l'Ariège, tourne à droite sur D68, et encore à droite au chemin de la carrerasse, ensuite prendre la rue Francis Pons qui donne sur une piste cyclable longeant l'Ariège. La piste finit sur un parking -

Nous traverserons le centre de Pinsaguel - puis après le pont sur la Garonne (D820X). Tout de suite à droite (ancienne route impériale) et après rue de Laperousse, pour prendre la piste cyclable longeant la Garonne. Chemin de terre jusqu'à la Route d'Espagne au niveau de Jardiland.- On rejoint la piste du canceropole - chemin de la digue - pont Pierre de coubertin -traversée de la garonne – Boulevard des récollets – Ave Crampel – Allée des Demoiselles – et enfin le canal pour retourner sur le port St Sauveur Retour prévu entre 17h30 -18h.

Les inscriptions se font auprès d'Edouardo et Patricia à l'adresse mail :

patricia.manfredi@free.fr ou auprès de velotoulouse@free.fr

1€ de participation aux frais d'assurance sera réclamé au départ de la balade.

<http://www.portetgaronne.fr/portet-sur-garonne/patrimoine-tourisme/a-voir-sur-la-commune/le-parc-du-confluent.html>

Randonnée pour les Véloroutes en 2014: du 3 au 13 Juillet, 11 jours de tourisme "actif" à vélo dans le Limousin, réservez ces dates

En juillet 2011 l'association Vélo, Délégation régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées, aidée par d'autres associations du sud (Brive, Pau,...) a organisé une randonnée vélo "militante" pour promouvoir la Véloroute de la vallée du Lot. En juillet 2012 une deuxième randonnée a eu pour but de promouvoir deux Véloroutes : vallée de la Garonne et vallée de la Baïse. En Juillet 2013 la troisième randonnée a fait la promotion de la Véloroute du Piémont Pyrénéen.

En 2014, ce sera l'association « Le Limousin à vélo », délégation régionale de l'AF3V pour cette région, qui sera le pilote d'une quatrième randonnée militante, et elle aura le renfort de toute l'équipe, animée par les toulousains, qui a organisé les trois premières.

Cette randonnée vélo "militante" du sud aura lieu du Jeudi 3 au Dimanche 13 Juillet 2014 dans le Limousin, avec pour objectif de faire la promotion des Véloroutes et Voies Vertes dans cette région, où, pour le moment, seul le département de la Creuse a créé deux longues Véloroutes nord-sud.

Le deuxième objectif sera de faire connaître le tourisme à vélo, et aussi de découvrir des régions au rythme cool de la bicyclette.

Le départ se fera de Limoges. Le parcours sera un véritable « tour du Limousin » : Limoges- St Léonard- Chatelus le Marcheix, Bénévent l'Abbaye, La Souterraine, Crozant, Cheniers, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Aubusson, lac de Vassivière, Bugeat, Clergoux, Brive.

Organisation : 600km environ, avec cette année des dénivelés tous les jours, mais jamais trop difficiles car les étapes seront courtes, en cyclo-camping et autonomie complète (chacun transporte tous ses bagages), 35 à 60km par jour, frais d'inscription 20€ (une semaine) ou 30€ (totalité), visites touristiques, rencontres avec des élus,

Nous donnerons plus d'infos bientôt (le programme et les modalités).

Le nombre de participants est limité à 40 par jour. Il faut être entraîné et avoir un excellent vélo en bon état.

Vous pouvez déjà réserver ces dates et vous pré-inscrire pour être informés les premiers.

La randonnée est soutenue par l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), Cyclo-Camping-International (CCI), et la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).



Sur la Véloroute Ouest-Creuse

Distance (Aller) : 33 km

Durée : une journée (A/R)

Intérêt : Vals, Teilhet et Mirepoix

Difficultés : aucune

Balade sur la future Véloroute V81 (Piémont Pyrénéen).

Départ : Pamiers (Mairie). Rejoindre le Boulevard et prendre la D11 (dir. Belpech), qui monte. Juste après le passage sous la RN20, tournez à gauche (dir. Las Parets) pour prendre la bretelle d'entrée sur la RN20. À 100m prenez à droite le chemin (dir. Salle Fernan) qui longe la RN20, puis tourne. Au Km 4, 9, n'allez pas à gauche (dir. Salle Fernan), mais continuez tout droit. Le chemin passe devant le Centre aéré.

Au carrefour, traversez la D9 et continuez sur le chemin qui longe la zone militaire sur un km. Au carrefour prenez en face (dir. Montplaisir) le chemin au goudron dégradé sur 600m. Au carrefour prenez à droite le chemin rural qui file vers le sud. Au lieu dit George, traversez la D11, et juste en face, prenez à droite le chemin goudronné, qui file tout droit vers le sud.

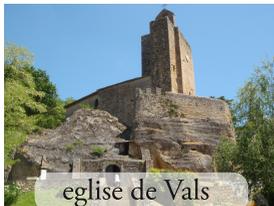
Km 9 : maison Le Ballet, vous croisez l'ancienne voie ferrée, et prenez à gauche le chemin parallèle. 400m plus loin, continuez sur le chemin empierré. 700m plus loin, prenez en face la D511 (dir. Ludiès). Suivez cette route plate, puis qui monte dans le coteau avec de belles vues sur les Pyrénées.

Km 14 : à Ludiès, continuez sur la D511 qui descend. Km 15,4 Saint-Amadou. Voir l'église (14ème siècle) et le lavoir couvert, avec panneaux d'information et « Sentier de l'eau ». 3 fontaines (eau potable).

Continuez sur la rue du Château, puis traversez la D30 et suivez, en face, la petite route créée sur le talus de la voie ferrée.

Km 17,2 : Carrefour de Font Communal. Suivez vers la gauche la D40 qui descend, franchit l'Hers et continue dans la plaine.

Km 20 : Vals. Parking. Voir l'église semi-rupestre et le Musée (Bar-expo) gratuit, ouvert tout l'été. Visite : Association des Amis de Vals : Serge Alary, Président. Tél.: 05 61 69 37 42



Mail : sergealary@free.fr. Point d'eau et toilettes sur la place (Mairie). Tables au bord de l'Hers (ombragé). Prairie au-dessus de l'église.

Continuez sur la D40 qui serpente dans la plaine de l'Hers.

Km 22 : Teilhet – Voir l'église romane. Site du cimetière mérovingien de Tabariane (accès jalonné distance A/R 4km).

Continuez sur la D6 (dir. Mirepoix), dans la plaine, et restez-y aux carrefours suivants. Km 29,1 Suivez vers la droite la D625, puis allez à droite sur la D119.

Km 32,5 : Mirepoix. Place centrale à arcades. Eglise. Tous commerces.





A vos agendas !

réunions (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 26/03, 30/04, 28/05, 25/06

balades nocturnes

C'est reparti ! Redémarrage des balades nocturnes à partir du vendredi 28 mars 2014. Tous les derniers vendredi du mois, départ 20h30 place Saint-Sernin. 2 heures de tranquille déambulation au fleur de la ville.

Et toujours: <http://bntoulouse.wordpress.com>

balades du dimanche

Programme détaillé sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

Prochaines dates: Samedi 5 Avril, Dimanche 27 Avril, Dimanche 18 Mai, 7/8/9 Juin,...

Et aussi...

*Pour réfléchir ensemble à notre organisation quant à la défense des intérêts des piétons et à la promotion de ce mode de déplacement :
Rendez-vous mercredi 16 avril à 18h au local*

5 avenue Collignon

31 200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>

Mél : toulouse@fubicy.org

Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :

le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB

12 rue des Bouchers

67 000 Strasbourg

www.fubicy.org

Mél : secretariat@fubicy.org

Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :

www.buscyclistes.org

Mise en page :

Eric Baldet, Hélène Conter

Directeur de publication :

Sébastien Bosvieux